

Maguelonne Déjeant-Pons



**Head of Division, Policy Development
Chef de Division, Développement des politiques
Council of Europe / Conseil de l'Europe**

**Directorate of Democratic Governance /
Direction de la gouvernance démocratique**

**European Landscape Convention /
Convention européenne du paysage**

Le bâti collectif dans La Convention européenne du paysage

Le Conseil de l'Europe a pour le but de réaliser une union plus étroite entre ses 47 membres, afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun. Selon les principes du développement territorial durable définis par son Comité des Ministres, l'Organisation, s'engage à poursuivre son œuvre en faveur d'un usage pertinent du territoire fondé sur sa dimension paysagère. Elle se réjouit ainsi d'accueillir ce Colloque international intitulé «Couleurs et matières du bâti collectif en Europe : entre uniformité, diversité et démarches participatives».

Toutes nos félicitations vont à l'Université de Strasbourg pour l'organisation de ce riche débat d'idées sur un sujet de grande importance et particulièrement sensible, puisqu'il concerne un paysage spécifique, celui du bâti collectif, des cités ouvrières et des grands ensembles de logements sociaux.

Il concerne de fait la plupart des citoyens européens qui vivent dans des logements et des immeubles dont la forme et l'image extérieure ont été décidées par d'autres, des architectes, des promoteurs voire des artistes, à moins qu'ils n'aient participé aux décisions selon des démarches participatives.

Le logement collectif présente diverses configurations, des paysages bâtis plus ou moins concentrés ou dispersés, intégrés dans les villes traditionnelles ou dans des environnements végétalisés. Certaines cités ouvrières, cité-jardin ou cités-minières sont protégés au titre des monuments historiques, car ce sont des témoignages vivants de l'histoire sociale et humaine qui rappellent cette solidarité entre les individus, ingénieurs, contremaîtres et ouvriers. D'autres ensembles se décomposent et se recomposent en fonction des aspirations individuelles, notamment l'accès à la propriété qui se manifeste par des couleurs et des matériaux hétérogènes, issus du libre choix.

Aujourd'hui, sous l'effet de l'amélioration du confort et de l'économie d'énergie, le bâti collectif connaît une mutation spectaculaire qui entraîne la mobilisation de moyens importants et qui redessine de nouvelles images du bâti, parfois inédites. Ces transformations sont d'autant plus spectaculaires qu'elles concernent une partie dominante des paysages bâtis à la périphérie des villes, en particulier celles qui ont subi les conflits armés ou les destructions aveugles causées par des idéologies totalitaristes.

Les paysages bâtis font partie du patrimoine Européen ; ils méritent que toute l'attention soit portée à leur transformation ou à leur restauration avec le respect de la diversité des paysages, des cultures et des modes de vie qui composent la communauté paneuropéenne, à l'échelle des Etats membres du Conseil de l'Europe.